

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☐	☒	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

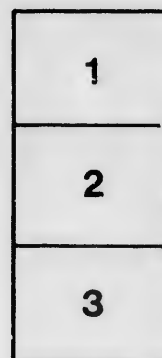
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

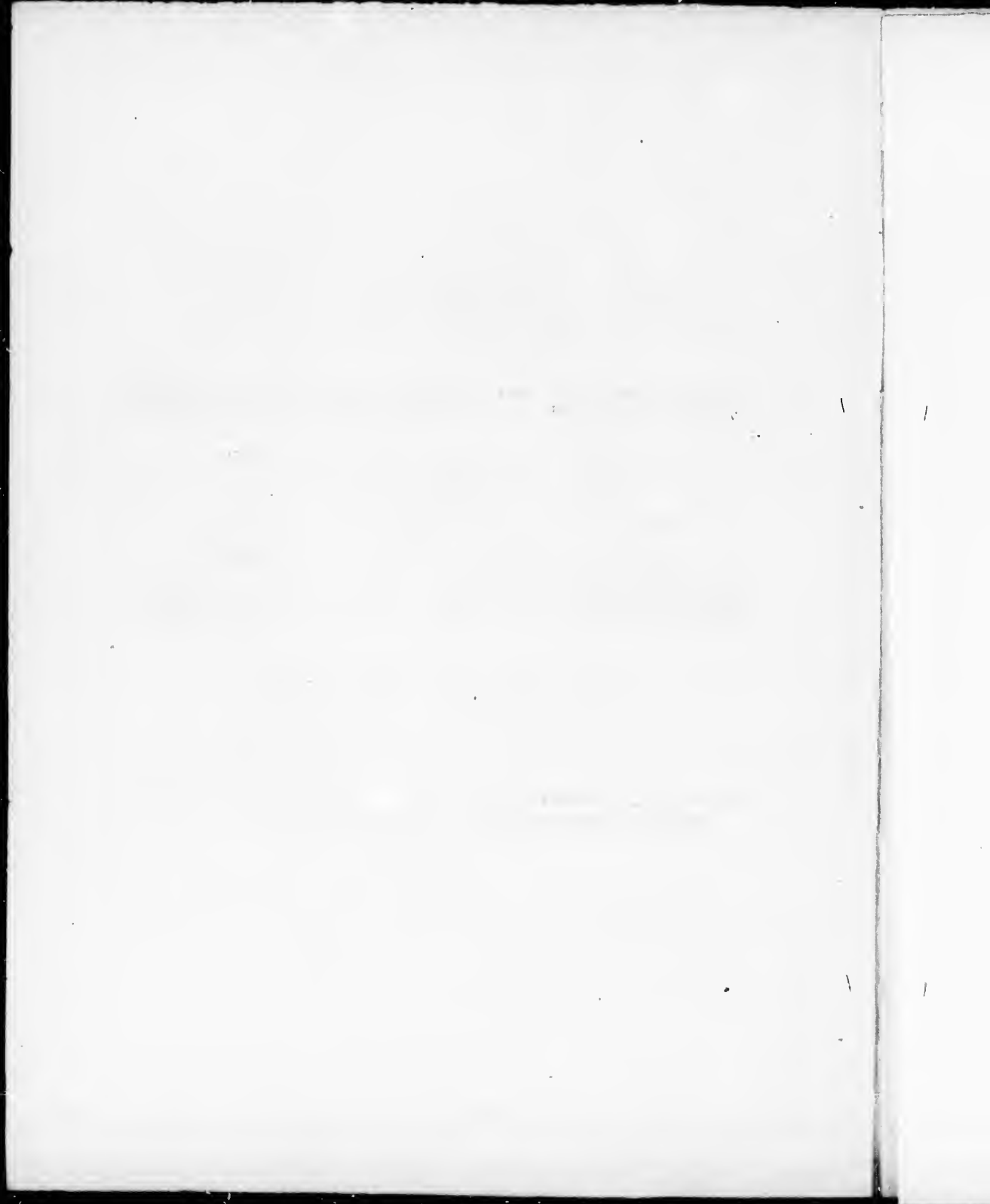
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon la cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MANDEMENT
DE
MONSIEUR L'ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES,
DU 1^{ER} MARS 1867.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



MANDEMENT

DE

MONSIEUR THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières, &c., &c., &c.

A L'OCCASION DE LA CONSÉCRATION EPISCOPALE DE

MONSIEUR LOUIS LAFLECHE,

Evêque d'Anthédon, in partibus infidelium, son Coadjuteur.

THOMAS COOKE,

*Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St. Siège Apostolique, Evêque des
Trois-Rivières, &c., &c., &c.*

**Au Clergé, aux Religieux et Religieuses et à tous les fidèles de notre
Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur J.-C.**

Depuis quelque temps, N. T. C. F., nous sentons plus que jamais le poids
des années et de la lassitude. Nos forces ne suffisent plus à porter seules le
lourd fardeau de l'Episcopat. Nous avons jugé qu'il était opportun, dans votre



intérêt et dans celui de la religion aussi bien que dans le nôtre en particulier, de demander au Père commun des fidèles de soulager notre vieillesse, en nous donnant un aide et un appui. Notre supplique, présentée au St. Siège par l'entremise de Nos Seigneurs les Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, a été couronnée de succès. Il a plu à Sa Sainteté, l'Illustre et bien-aimé Pontife, Pie IX, par des Bulles en date du 23 Novembre 1866, de nommer notre très-cher fils en J.-C, M. LOUIS LAFLÈCHE, l'un de nos Vicaires-Généraux, Evêque d'Anthédon *in partibus infidelium*, et notre Coadjuteur.

Cette nomination, N. T. C. F., nous a été trois fois agréable, par les éminentes qualités du nouvel Elu, à cause des importants services qu'il nous a rendus, et enfin parceque, comme il l'est de nous, il est singulièrement aimé de tous.

Les Lettres Pontificales dont nous venons de parler, arrivaient à notre Evêché le 15 de Janvier dernier, et l'époque de la consécration épiscopale fut fixée au 25 Février dernier. Mais, dans l'intervalle, une maladie grave atteignit subitement le nouvel Elu, nous inspira même des craintes sérieuses et nous fit appréhender, pour le moins, que le jour de la grande cérémonie ne fut assez longtemps retardé.

Heureusement il n'en a rien été, N. T. C. F. Le Dieu bon qui nous avait pour ainsi dire menacé de reprendre le don qu'il nous faisait, comme pour nous en faire mieux comprendre le prix, le rendit bientôt à nos vœux et à nos prières.

C'est donc lundi dernier, 25 Février, jour de la fête de St. Mathias, Apôtre, qu'eut lieu dans notre Cathédrale la consécration de Mgr. Louis Laflèche, Evêque d'Anthédon, désormais notre Coadjuteur, faite par Sa Grandeur Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse, assisté de Nos Seigneurs les Evêques de Toronto et de St. Hyacinthe, en notre présence et en présence de notre vénéré frère l'Evêque de Kingston, d'un très-grand concours de prêtres et d'une immense foule de fidèles.

Que ce jour a été beau pour nous, N. T. C. F., et pour tous ceux qui l'ont passé avec nous. Que n'a-t-il été donné à chacun de vous d'en savourer les douceurs et d'en ressentir la vive allégresse. Quoique la plupart de nos Diocésains n'aient pu contempler le magnifique spectacle de la consécration épiscopale,

et voir se dérouler sous leurs yeux les imposantes cérémonies du culte catholique et les rites sacrés de notre Ste. Eglise dans toute leur majesté et leur éclat, néanmoins ce jour a été également précieux pour tous, puisque vous y avez tous reçu un Pasteur nouveau, un chef futur plein de lumières, de mérites et de vertus.

Mais c'est à nous surtout, à nous qui portons depuis longtemps la grande responsabilité du salut de vos âmes, que se révèlent toute la beauté et le prix d'un pareil jour. Nous connaissons mieux que personne la grandeur du secours présent et des espérances futures que ce digne collaborateur nous apporte. Il travaillera vaillamment à nos côtés pendant le reste de notre carrière, afin de la rendre au milieu de vous, N. T. C. F., et plus longue et plus douce, et quand il plaira au Seigneur de nous appeler à lui, il demeurera avec vous, comblé de nos plus abondantes bénédictions, comme autrefois Israël, afin de vous conduire tous heureusement dans la terre de l'éternelle patrie. Rien ne saurait être plus agréable à un père que l'assurance de laisser sa famille bien-aimée entre des mains sûres, affectionnées et généreuses. La satisfaction des enfants ajoute sensiblement encore au bonheur de ce père fortuné. C'est ce que nous éprouvons en ce moment N. T. C. F. Nous avons vu avec un vif plaisir la joie universelle du clergé et des fidèles du Diocèse se manifester visiblement le jour de la consécration de notre bien-aimé Coadjuteur, et éclater partout depuis, sur son passage, dans les communautés et les paroisses qu'il a visitées. Il sera heureux et abondant en fruits, sans aucun doute, le pontificat commencé sous d'aussi beaux auspices.

Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut, N. T. C. F., que vous n'oubliez jamais, que vous preniez un grand soin de conserver toujours le respect et l'amour que vous lui portez en ce moment, ce dont nous avons assurément la ferme confiance. Aussi nous ne vous rappellerons pas les paroles si terribles que l'Eglise a prononcées sur la tête du nouveau Consacré quand elle a dit; *Qui maledixerit ei, sit ille maledictus. Que celui qui le maudira, c'est-à-dire qui l'insultera, le combattra, le persécutera, soit maudit lui-même.* Non. Ces paroles sont pour les âmes dures et superbes; elles ne sont pas pour le peuple au cœur généreux qui reçoit si amoureusement ses Pasteurs. Nous vous redirons plutôt et bien volontiers

ces autres paroles si consolantes que l'Eglise prononce ensuite, que nous vous appliquons, N. T. C. F., dans toute l'autorité de notre charge pastorale, avec toute l'affection d'un cœur de père, et dont nous vous recommandons de garder toujours le souvenir : *Et qui benedixerit ei, sit ille benedictus. Et que celui qui le bénira, c'est-à-dire qui le respectera, qui l'honorera, qui le servira et le secourera soit lui-même comblé de toutes sortes de bénédictions.*

Oui, c'est là, Nos Très-Chers Enfants, le vœu que nous formons dans toute l'ardeur de notre âme, à la fois pour votre bonheur et pour le succès et la joie constante de celui que nous n'appellerons plus, dorénavant que du doux nom de Frère.

La fête solennelle de la consécration de notre Coadjuteur a encore été pour nous l'occasion d'une autre et très-vive satisfaction, que nous ne saurions vous dissimuler. C'est d'avoir vu de nos yeux, avant de laisser la terre, dans toute sa pompe et sa splendeur, le temple que nous avons, de concert avec vous, érigé à la gloire du Seigneur. C'est de nous y être rencontré, encore une fois, avec nos vénérables frères, les Evêques de la Province, presque tout notre clergé, un grand nombre de prêtres des diocèses voisins, et une grande multitude de nos enfants. Oh que ce spectacle a produit de profondes émotions dans notre âme ! La rare beauté de ce sanctuaire qui nous a coûté tant de veilles et de sollicitudes, son ornementation magnifique, le caractère auguste de la nombreuse assemblée qu'il contenait, la majesté des cérémonies du culte nous auraient instinctivement porté, si nous eussions donné cours à la vivacité de nos sentiments, à nous écrier successivement avec le prophète royal : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Que vos tabernacles sont aimables, Dieu des vertus ! mon âme est consumée du désir ardent de voir les parvis du Seigneur. Quam bonum, quam jucundum habitare fratres in unum. O qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble.*

Vous, N. T. C. F., vous reverrez sans doute des jours de pareille solennité, de semblable allégresse, si vous conservez la foi ; pour nous, notre âge ne nous permet plus d'en conserver l'espoir en ce monde. Néanmoins nous sommes très-heureux d'avoir vu celui qui vient de s'écouler. Nous en bénissons publiquement la divine Providence, et nous vous remercions, du plus profond de

notre cœur, vous, N. T. C. F., de nous avoir procuré par vos généreux sacrifices, par vos offrandes multipliées à notre cathédrale, cette grande et si douce consolation.

Ceux d'entre vous, plus heureux que les autres, qui ont partagé avec nous le bonheur d'assister à la fête dont nous parlons, ont du sentir aussi leur âme s'élever délicieusement vers Dieu, et l'amour de la religion s'accroître dans leur cœur, avec une soif plus ardente des jouissances célestes. Ils n'auront pas regretté l'obole de leur aumône à notre œuvre; ils se seront au contraire sincèrement réjouis d'avoir donné à l'Eglise de ce diocèse les moyens de déployer aux yeux de ses enfants tout l'éclat et la magnificence qui conviennent à ses solennités et à ses triomphes.

Maintenant, N. T. C. F., il ne s'agit plus que de vous faire connaître nos intentions à l'égard du Pontife nouveau dans les rapports qu'il doit avoir avec vous.

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit:

Nous voulons :

1^o Que MGR. LOUIS LAFLECHÈ
régulièrement et canoniquement élu
rain Pontife, Pie IX, en date du 28
tous, comme tel, dans toute l'étendue
toutes les fonctions, droits et devoirs de notre
sans préjudice à nos droits;

l'Anthédon in partibus infidelium,
Ajuteur par la Bulle du Souve-
836, soit reconnu et reçu par
Diocèse, qu'il puisse y exercer
arge épiscopale, et ce néanmoins

2^o Qu'il y jouisse aussi des droits, honneurs et prérogatives, *salvo nostro jure*, attachés à la dignité épiscopale;

3^o Que le Clergé, les Religieux, les Religieuses et tous les fidèles lui portent le même respect et la même obéissance qu'ils nous doivent à nous-même;

4^o Que pendant les trois dimanches qui suivront la réception des présentes, dans tous les lieux où se fera l'office divin, à l'issue de la messe, l'on chante, au lieu de les réciter, les litanies de la Stc. Vierge, avec les oraisons accoutumées à l'intention du Souverain Pontife, en les faisant précéder de l'oraison du St. Esprit, *Deus qui corda dec.*, pour demander au Ciel de répandre ses

bénédictions sur le nouvel Evêque qu'il vient de nous donner pour apôtre et Coadjuteur.

SERA le présent Mandement lu et publié au prône dans toutes les paroisses et en chapitre dans les communautés religieuses le premier Dimanche après sa réception.

DONNÉ à l'Evêché des Trois-Rivières, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire, le premier jour de Mars, mois consacré à honorer le glorieux St. Joseph, premier patron du pays, de l'an mil huit cent soixante-sept.



✠ THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières.

PAR MONSIEUR,

A. Delphos, Ptre.,

Secrétaire.

(Certifié)

*A. Delphos Ptre.
Secrétaire*

